

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 31 (1951)
Heft: 1

Register: Membres de la Chambre de commerce suisse en France : vous serez les bienvenus chez nos adhérents hôteliers et restaurateurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VOUS SEREZ LES BIENVENUS chez nos adhérents hôteliers et restaurateurs

PARIS ET ENVIRONS

MODERNE PALACE HOTEL
Place de la République
350 chambres - 125 salles de bain
Prix modérés

CHEZ L'AMI LOUIS
Spécialités landaises et de gibier
33, rue du Vert-Bois, PARIS-3^e
Tél. Tur. 77-48

AUBERGE DES IV PAVÉS DU ROY
Maison suisse — son bar — sa pâtisserie
à la sortie de l'autoroute de l'Ouest
TRAPPES (S.-et-O.). Tél. Mansart 96-03

RESTAURANT JOSEPH
56, rue Pierre-Charbon, PARIS-8^e
Tél. Elysées 63-25
Ses spécialités — Sa cave

RESTAURANT COCONNIER
14, r. Castellane (Près de la Madeleine) T. Anjou 41-56
Mérite sa réputation de vraie cuisine française
On peut bien manger à partir de 700 fr.

AUBERGE DE CHANTECLAIR
PARIS-Opéra - 6, rue du Helder - Tél. Pro. 82-01
Bonne table — Spécialités franc-comtoises
Bonne cave

Grand HOTEL du PAVILLON
36, rue de l'Échiquier, PARIS-10^e
Boulevard et métro Bonne-Nouvelle
Confort — Hygiène — Courtoisie
Chambres à 1 lit : 650 à 850 fr.; à 2 lits : 1050 à 1195 fr.

Tout confort *H*
GRAND HOTEL DE L'EUROPE
74, boulevard de Strasbourg, PARIS-10^e
(face Gare de l'Est) — Tél. Nord 76-27
R. BREGUET, Gérant

HOTEL ST-PETERSBOURG
33 et 35, rue de Caumartin - PARIS
Entre l'Opéra et la Madeleine
F. ATTENHOFER et J. HAECKY

LES AUBERGES DU PÈRE LOUIS
17, rue de Ponthieu - Tél. Élysées 19-39
7, rue de la Boule-Rouge - Tél. Provence 42-71
Direction suisse

LILLE

A L'EXCELSIOR
Restaurant
Son cadre agréable - sa cuisine - sa cave
14, rue Anatole-France, LILLE (Nord)

Exportation vers la Suisse de peaux brutes de veau

Les importateurs sont informés qu'un contingent de 25 tonnes de *peaux brutes de veau* est ouvert à l'exportation vers la Suisse. Les demandes d'autorisation d'exportation sont valablement reçues par l'Office des changes dès le 10 décembre 1950. Ces demandes seront examinées au fur et à mesure de leur présentation et les exportateurs devront informer la direction des industries diverses et des textiles, vingt jours au plus tard après l'expiration du délai de validité de leurs licences, des quantités réellement exportées.

De même un contingent de 100 tonnes de *cuir brut de bovins* est ouvert à l'exportation vers la Suisse dans les mêmes conditions que le contingent de peaux brutes de veau dont il est question ci-dessus. (J. O. du 10-12-50.)

Accord d'amortissement

Un accord vient d'intervenir entre la France et la Suisse, au sujet de l'amortissement du solde de l'avance de change de

Indices des prix

		PRIX DE GROS		DÉTAIL 34 ART.	Coût de la vie
		France	Suisse	Paris	Suisse
FRANCE : 1938 = 100					
SUISSE : août 1939 = 100					
Janvier	1947.	874	203,3	856	154,7
Janvier	1948.	1.463	218,3	1.414	163,0
Janvier	1949.	1.944	214,4	1.935	163,1
Janvier	1950.	2.063	197,3	1.910	158,9
Février	1950.	2.057	194,9	1.920	158,3
Mars	1950.	2.102	194,7	1.906	158,0
Avril	1950.	2.095	193,9	1.922	157,5
Mai	1950.	2.082	196,8	1.906	158,2
Juin	1950.	2.035	196,1	1.845	158,4
Juillet	1950.	2.123	198,9	1.825	158,4
Août	1950.	2.207	204,8	1.925	159,4
Septembre	1950.	2.238	208,5	2.007	160,0
Octobre	1950.	2.266	212,8	2.043	160,8
Novembre	1950.	2.304	215,6	2.055	160,9
Décembre	1950.	2.409	218,1	2.075	160,8

300 millions de francs suisses résultant de l'accord financier franco-suisse du 16 novembre 1945, qui était au 31 octobre 1950 de 101 millions de francs suisses environ et de certaines créances contractées par la France (frais d'internement de troupes françaises en Suisse, indemnités pour marchandises suisses réquisitionnées pendant la guerre par les autorités françaises).

Le solde de l'avance de change sera remboursé par mensualités égales d'ici au 30 juin 1952 (5 millions de francs suisses par mois). Les autres créances seront remboursées dans le courant de 1951.

Bureaux de finances des zones franches

Le Journal officiel du 29 novembre 1950 publie un arrêté qui précise quelles sont les attributions des bureaux de finances des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex.

Rachat des cotisations des cadres de nationalité suisse

Le Journal officiel du 9 décembre 1950 publie une circulaire du ministre du travail et de la sécurité sociale qui rappelle que la convention franco-suisse du 9 juillet 1949 a été complétée par un protocole non publié au Journal officiel et qui dispose de ce qui suit :

En vue de faciliter aux ressortissants suisses le bénéfice des dispositions de l'article 127 bis de l'ordonnance du 19 octobre 1945 modifiée sur le rachat des cotisations de salariés appartenant à la catégorie des cadres, le Gouvernement français autorisera les intéressés, nés avant le 1^{er} avril 1886, à présenter leur demande de rachat dans un délai de six mois, à compter de la publication de la convention en date de ce jour. Toutefois, les arrérages de pensions ou rentes correspondantes ne seront liquidés qu'avec effet du 1^{er} juillet 1949. (Le délai de six mois fixé ci-dessus expire le 5 mai 1951.)

Suppression du bureau franco-suisse de règlements touristiques

Le bureau franco-suisse de règlements touristiques qui avait son siège au 30, place de la Madeleine à Paris, a cessé de fonctionner à partir du 1^{er} janvier de cette année.

Nous rappelons à ce sujet que les touristes désireux de se rendre en Suisse, peuvent obtenir sans autorisation préalable de l'Office des changes, auprès d'une banque ayant la qualité d'intermédiaire agréé, la contre-valeur en francs suisses d'une somme de 50.000 francs français.

Les attributions supérieures à ce montant nécessitent la délivrance d'une autorisation de l'Office des changes.

Décentralisation du service réglementé des paiements franco-suisse

La liste des banques qui, outre la Banque Nationale, sont agréées dans le service réglementé des paiements entre la France et la Suisse est complétée par les deux banques ci-dessous :

- 1^o Société indépendante de banque à Genève.
- 2^o Spar-und Leihkasse in Thun-Thoune. (F. O. S. C. du 30-11-50.)

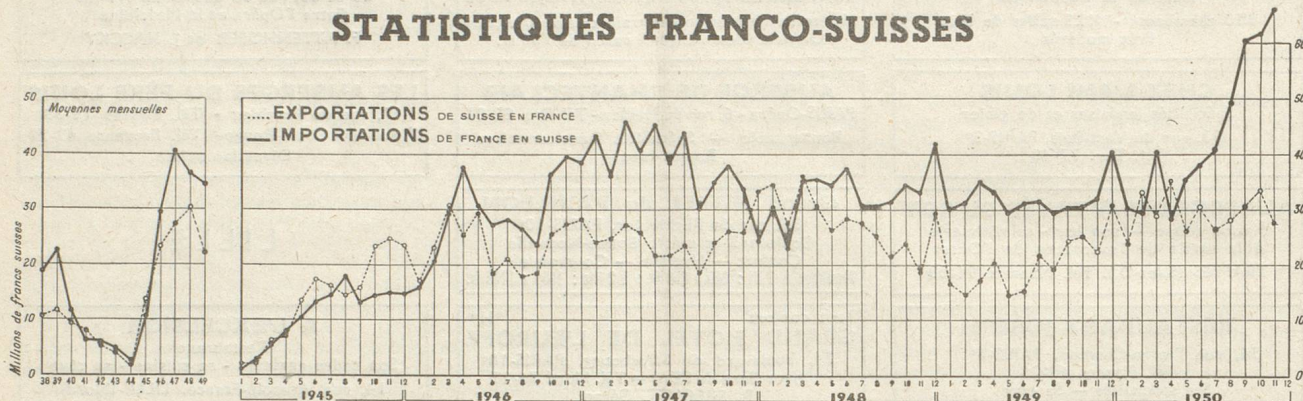
Exposition du livre suisse 1946-1950

Cette exposition, ouverte du 8 au 25 novembre a été une réussite : 2.000 titres exposés, 1.450 visites, parmi lesquelles un grand nombre de libraires parisiens et de province, les acheteurs de la plupart des bibliothèques de Paris. Un certain nombre de

personnalités sont revenues plusieurs fois et ont pris note de tous les volumes les intéressant et manquant dans leurs bibliothèques. Sont venus également les correspondants des journaux français et suisses, des éditeurs français, des commissionnaires s'occupant de l'édition suisse en France et très nombreux les Suisses résidant en France. A noter également la visite de quelques Consuls venus de province. Parmi les personnes privées, nous avons particulièrement remarqué des chefs de maisons ou ingénieurs pour qui le livre suisse technique (chimie, physique, reproduction photographique) est un matériel de travail indispensable, qu'il soit édité en français ou en allemand.

Tous se sont intéressés vivement aux ouvrages qui leur étaient présentés dans tous les domaines et ont été frappés par l'importance de la production des quatre dernières années, surtout lorsqu'ils ont appris qu'il n'y avait là qu'un choix.

STATISTIQUES FRANCO-SUISSES



Le graphique ci-dessus se rapporte uniquement aux échanges de la Suisse avec la France métropolitaine, Sarre comprise.

Commerce extérieur français et suisse (d'après les statistiques douanières française et suisse)

	FRANCE (en milliers de francs français)			SUISSE (en milliers de francs suisses)		
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde
Moy. mens. 1949	76.816.196	65.168.511	- 11.647.685	315.981	288.127	- 27.854
Janvier 1950	87.248.174	74.163.071	- 13.085.103	278.632	245.946	- 32.686
Février 1950	96.593.228	85.554.240	- 11.038.988	273.166	255.864	- 17.302
Mars 1950	93.697.753	76.376.146	- 17.321.612	322.847	297.250	- 35.597
Avril 1950	92.920.954	79.114.815	- 13.806.139	275.384	264.164	- 11.220
Mai 1950	80.614.703	74.462.011	- 6.152.692	307.133	285.853	- 21.275
Juin 1950	96.929.000	90.677.000	- 6.252.000	329.456	284.493	- 44.963
Juillet 1950	74.005.610	80.071.313	+ 6.065.703	366.180	319.844	- 46.336
Août 1950	80.282.180	77.024.244	- 3.257.936	421.276	299.849	- 121.427
Septembre 1950	74.823.814	83.145.989	+ 8.322.175	453.361	379.780	- 73.581
Octobre 1950	86.597.605	112.368.459	+ 25.770.954	483.040	413.033	- 70.007
Novembre 1950	101.556.347	120.550.492	+ 18.994.145	512.348	409.738	- 102.610

Commerce franco-suisse (d'après les statistiques douanières suisses)

	FRANCE MÉTROPOLITAINE (en milliers de fr. s.)			UNION FRANÇAISE (en milliers de fr. s.)			TOTAL (en milliers de fr. s.)		
	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française
Moy. mens. 1949	20.146	32.131	+ 11.984	1.985	2.827	+ 841	22.131	34.968	+ 12.834
Janvier 1950	23.765	30.369	+ 6.604	1.442	2.652	+ 1.210	25.207	33.021	+ 7.814
Février 1950	33.067	29.655	- 3.412	1.503	1.717	+ 214	34.570	31.372	- 3.198
Mars 1950	29.038	40.676	+ 11.638	1.846	2.104	+ 258	30.884	42.780	+ 11.896
Avril 1950	35.753	28.538	- 7.215	2.965	2.986	+ 21	38.718	31.524	- 7.194
Mai 1950	26.609	35.970	+ 9.361	4.074	3.735	- 339	30.683	39.705	+ 9.022
Juin 1950	30.247	38.474	+ 8.227	2.573	3.482	+ 909	32.820	41.956	+ 9.136
Juillet 1950	26.907	40.881	+ 13.974	2.978	1.942	- 1.036	29.885	42.823	+ 12.938
Août 1950	28.556	49.467	+ 20.911	3.830	3.682	- 148	32.386	53.149	+ 20.763
Septembre 1950	30.854	60.175	+ 29.321	4.404	3.148	- 1.256	35.258	63.323	+ 28.065
Octobre 1950	33.399	61.713	+ 28.314	5.489	3.329	- 2.160	38.888	65.042	+ 25.154
Novembre 1950	27.698	68.849	+ 40.651	2.676	3.588	+ 912	30.374	71.937	+ 41.563

Le territoire de la Sarre est englobé dans la France métropolitaine.